



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[25 MARS 2026]

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS & ADMINISTRATEURS (PREMIÈRE TRANCHE) DE L'UGVC

157 délégués et 26 administrateurs viennent d'être élus pour trois ans par les adhérents de l'UGVC.

Après une période de vote d'un mois, les adhérents ont élu leurs délégués et administrateurs de la première tranche, sur les 5 crus et les 26 circonscriptions.

Le dépouillement a eu lieu mercredi 25 mars en présence des membres du bureau de vote (assesseurs) et des scrutateurs qui ont veillé au bon déroulement de cette étape cruciale. Le Président, Anthony BRUN, a proclamé les résultats à l'issue de la cession.

- Ils sont 157 délégués cette année à être élus.
- Et 26 administrateurs élus directement (un par circonscription) afin que l'ensemble du territoire de l'appellation soit représenté.

Leur mandat est de trois ans.

« Je tiens à adresser mes sincères félicitations aux délégués et aux administrateurs nouvellement élus. Je souhaite également remercier l'ensemble des acteurs de l'organisation de ces élections — de l'équipe administrative de l'UGVC aux candidats, sans oublier les votants — tant cette

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [25/03/2026]



période est essentielle à la vie et au bon fonctionnement de notre syndicat », précise Anthony BRUN, le Président.

L'UGVC a une nouvelle fois proposé des élections dématérialisées, en travaillant avec la société Voxaly pour la mise en place d'une plateforme de vote électronique sécurisée.

DÉLÉGUÉS

La liste des nouveaux délégués de l'UGVC peut être consultée sur le site : www.ugvc.fr.

Les délégués nouvellement élus, composent l'Assemblée générale et se réuniront en mai pour leur toute première mission : nommer les 28 administrateurs manquants pour composer le Conseil d'administration, qui à son tour devra élire le Président et désigner par la suite le nouveau Bureau de l'UGVC.

ADMINISTRATEURS

Élection en deux temps pour les administrateurs.

Pour une meilleure représentativité, les adhérents avaient la possibilité de voter cette année encore, en parallèle de l'élection des délégués, directement pour un administrateur par circonscription soit 26. L'objectif étant que les adhérents élisent directement 26 administrateurs sur les 54 prévus dans les statuts. **Les 28 administrateurs restants seront élus dans un second temps, par la nouvelle Assemblée générale des délégués. Ainsi, les 54 administrateurs prendront leur fonction en juin, lors du Conseil électif.**

APPEL À CANDIDATURES

Tous les délégués peuvent se présenter au poste d'administrateur de leur cru. Leur rôle est capital : ils valident, à la majorité des deux tiers des suffrages, toutes les positions et prises de décisions de l'UGVC. Statutairement, les administrateurs sont au nombre de 54. Ils se réunissent environ une fois par mois.

Les candidatures au poste d'administrateur UGVC doivent parvenir au syndicat avant le 26 avril.

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD mmaucouard@ugvc.fr / 07 64 41 78 68

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [25/03/2026]